

## SOMMAIRE DES RÈGLES SUR LES MARQUES DE COMMERCE ET DES NORMES RELATIVES À LA MARQUE

Le présent document se veut un guide de référence rapide pour l'utilisation des marques de commerce *Interac* (le mot-symbole *Interac* et le logo *Interac* sont protégés par des marques de commerce). Ce document **ne remplace pas** les règlements d'exploitation ni le guide de marque, qui font partie du guide des membres publié sur l'extranet *Interac* des membres.

### Utilisation du nom *Interac* dans un texte (mot-symbole)

Règle	Utilisation inappropriée
<p>Le mot-symbole <i>Interac</i> doit se distinguer du texte qui l'entoure. Exemples d'utilisation appropriée : Débit <i>Interac</i>, services <b>Interac</b>, réseau INTERAC.</p> <p><i>Exception</i> : Cette règle ne s'applique pas si le mot-symbole est précédé du mot « Association » ou suivi de l'abréviation « inc. » (Association Interac, Interac Inc.).</p>	<p>Débit Interac SERVICES INTERAC <i>Réseau Interac</i></p> <p>Association <i>Interac</i> INTERAC Inc.</p>
<p>L'acronyme de marque déposée « MD » doit apparaître en exposant à la droite du mot-symbole <i>Interac</i>, au moins la première fois que la marque déposée est employée dans le texte; il doit également être accompagné d'une note explicative. Exemple d'utilisation appropriée : Les services <i>Interac</i><sup>MD</sup> comprennent Débit <i>Interac</i>.</p> <p><i>Exceptions</i> : Là où le mot-symbole <i>Interac</i> est employé avec d'autres mots-symboles utilisés sous licence, l'acronyme « MD » peut être remplacé par un astérisque ou un autre symbole. Par exemple : <i>Interac</i>* ou <i>Interac</i><sup>†</sup>.</p> <p>(Exemple de note explicative : <sup>MD</sup> Marque déposée d'Interac Inc. Utilisée sous licence.)</p>	<p>Les services <i>Interac</i> comprennent Débit <i>Interac</i><sup>MD</sup>.</p> <p>Les services <i>Interac</i> comprennent Débit <i>Interac</i>.</p>
<p>Le mot-symbole <i>Interac</i> est toujours employé comme adjectif (qui décrit un nom). Exemple d'utilisation appropriée : Vous pouvez acheter des produits et services partout où vous voyez le logo <i>Interac</i>.</p>	<p>Vous pouvez acheter des produits et services partout où vous voyez <i>Interac</i>.</p>
<p>Le mot-symbole <i>Interac</i> ne doit jamais être modifié pour être employé comme possessif. Exemple d'utilisation appropriée : Le réseau <i>Interac</i> de GAB.</p>	<p>Réseau de GAB d'<i>Interac</i>.</p>
<p>Vous ne pouvez pas modifier le mot-symbole <i>Interac</i> en l'employant dans un terme protégé. Exemple d'utilisation appropriée : Les GAB de la Banque Royale faisant partie du réseau <i>Interac</i>.</p>	<p>Les GAB <i>Interac</i> de la Banque Royale.</p>
<p>Vous ne devez jamais employer le mot « <i>Interac</i> » pour désigner l'Association Interac ou Interac Inc. Exemples d'utilisation appropriée : L'Association Interac a effectué le passage aux cartes à puce; membre de l'Association Interac.</p>	<p><i>Interac</i> a effectué le passage aux cartes à puce.</p> <p><i>Interac</i> est propriétaire des marques de commerce <i>Interac</i>.</p>

## Utilisation des éléments graphiques et du logo *Interac* (marque déposée)

La marque *Interac* se distingue principalement par sa forme et sa couleur distinctes. Toute modification de cette marque ou de ses composantes internes est interdite.



**Les logos de produit** comprennent le logo *Interac* ainsi qu'un « panneau » dans lequel figure un descriptif. La couleur de fond pour le panneau est noire à 75 %. Si l'espace le permet, les logos verticaux sont à privilégier. S'il est impossible d'utiliser la version ci-contre, le logo horizontal peut être employé.

### Applications des couleurs

#### Ocre deux couleurs :

- **Pantone 124** (applications sur papier couché) – Couleur recommandée à utiliser dans la mesure du possible, par exemple pour les enseignes, l'affichage, les articles promotionnels et les GAB.
- **Pantone 129** (applications sur papier non couché) – Couleur à utiliser pour les articles promotionnels et les fournitures imprimés sur papier non couché.
- **RVB : R239 G179 B16 / Hex #F3BF36** (applications à l'écran) – Couleurs à utiliser pour tout affichage à l'écran, comme sur une page Web, un appareil mobile, une tablette, un kiosque ou une vidéo.

#### Ocre quatre couleurs :

- **CMJN : 5 % cyan, 30 % magenta, 100 % jaune, 0 % noir** (applications sur papier couché ou non couché) – Couleurs à utiliser pour le matériel de marketing et les articles promotionnels quatre couleurs, par exemple un journal, une publicité dans un magazine et une application à impression numérique.

#### Une couleur :



- **Noir** – Couleur à utiliser lorsque des restrictions relatives au coût et à la reproduction ne permettent pas une version couleur.

### Zone tampon


#### Règle





La zone tampon (l'espace autour du logo *Interac*) doit correspondre au minimum à la hauteur du « n » minuscule dans *Interac* et doit être la même de chaque côté du logo.



On ne peut y mettre de texte, de photos ni d'illustrations.

#### Utilisation inappropriée



Exigences relatives à la taille	
Règle	Utilisation inappropriée
<p>Pour les applications où la largeur du logo varie entre 10 mm et 30 mm, la « petite » version du logo doit être utilisée.</p> <p>Pour les applications où la largeur du logo est supérieure à 30 mm, la « grande » version du logo doit être utilisée.</p> <p>Le logo ne peut avoir moins de 10 mm de large ni moins de 30 pixels de résolution (pour les applications en ligne).</p>	<p>« Grande » version réduite à 10 mm</p> 

Utilisation avec des logos secondaires ou de tiers	
Règle	Utilisation inappropriée
<p>Lorsque le logo <i>Interac</i> est utilisé avec un logo secondaire, le logo <i>Interac</i> doit toujours se trouver à droite.</p>	  
<p>Lorsque le logo <i>Interac</i> est utilisé avec des logos de tiers (p. ex., logos d'autres réseaux de cartes de paiement), les mêmes règles d'utilisation doivent s'appliquer à tous les logos, que ce soit en ce qui concerne la taille, la visibilité et l'utilisation des couleurs; de plus, tous les logos doivent être au même endroit.</p>	

Utilisation inappropriée du logo	
Règle	Utilisation inappropriée
<p>Le logo <i>Interac</i> ne doit jamais être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• modifié ni déformé;</li> <li>• reproduit dans une couleur autre que celles précisées dans le présent document;</li> <li>• placé en angle.</li> </ul>	
<p>Le logo ne peut être reproduit en niveaux de gris (l'application une couleur doit être utilisée).</p>	
<p>Si le fond est foncé ou de couleur semblable à celle du logo (p. ex., ocre sur ocre), le logo avec filet doit être utilisé.</p>	